La Dépêche de l'Aube

Bonne année !

www.ladepechedelaube.org

Hebdomadaire de la fédération de l'Aube du Parti Communiste Français N° 1893 du 2 janvier 2026 - Prix : 1,20 €

SOUS LA PRESSION PARLEMENTAIRE, LE GROUPE MICHELIN REMBOURSE L'ÉTAT !

Le groupe Michelin a annoncé avoir remboursé 4,3 millions d'euros d'aides publiques indûment utilisées pour équiper des usines à l'étranger. C'est une victoire concrète, arrachée par les salarié·es, leurs représentant·es et le travail des parlementaires communistes et par la commission d'enquête sénatoriale menée avec détermination par Fabien Gay.

Par Camille Lainé

Un remboursement historique

Comme annoncé début octobre, le géant français de la fabrication de pneus Michelin a reversé 4,3 millions d'euros sous forme de *« don »* à l'État français. La décision été entérinée vendredi 26 décembre, par un arrêté paru au Journal officiel. Cette somme *« correspond à des crédits d'impôt perçus par Michelin au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), un dispositif en vigueur en France de 2013 à 2021 »*. Michelin avait perçu, en 2017, plusieurs millions d'euros au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Suite à cela, le groupe avait annoncé l'acquisition de huit machines-outils, qui étaient destinées au site de La Roche-sur-Yon (Vendée). Au final, seules deux d'entre elles ont bien été installées sur le territoire français ; les autres ayant été envoyées en Espagne et en Roumanie. De plus, l'usine de Vendée a fermé ses portes en 2020… Ce qui a donc vraiment fait mauvais genre. Suite à la commission d'enquête parlementaire et à son rapporteur Fabien Gay pointant les fameux 211 milliards, le PDG a donc annoncé de rembourser le prix des machines en question !

C'est évidemment une bonne nouvelle, y compris pour les Aubois, puisque nous sommes directement concernés avec la situation de l'usine Michelin de la Chapelle-Saint-Luc. Fin 2024, les salariés avaient déjà dû subir deux semaines de chômage technique, ce qui avait plutôt interpellé en lien avec la situation globale du groupe et la fermeture de plusieurs autres sites. Mais à l'époque les dirigeants du groupe et ceux de l'usine affirmaient que le site aubois n'était pas dans le même danger. Force est de constater que la situation a l'air quand même de se dégrader.

En juillet dernier, des annonces sont tombées : l'usine Chapdelaine va passer de 650 salariés à 500 d'ici fin 2026. La direction fait le choix de supprimer ses équipes de Week end et d'organiser des « *départs volontaires* » terme pratique qui permet d'éviter celui de licenciements.

L'argument étant la baisse de production, l'usine de La Chapelle produit du pneu agricole, pendant ses heures de gloire elle produisait 40 000 tonnes par an, en 2024 elle a chuté à 24 000 et devrait peiner à dépasser les 20 000 cette année.

Les dirigeants de l'entreprise expliquent que le secteur agricole est en crise, qu'il n'y aura pas *« le rebond »* espéré ce qui justifie cette décision de *« réduite la voilure »*.

La crise agricole a bon dos puisque le groupe a fermé plusieurs usines dont la production de pneus n'était pas destinée à des engins agricoles.

Le contrôle de l'utilisation des fonds publics est essentiel

Pour la première fois sous la Ve République, un grand groupe du CAC 40 reconnaît, sous la pression politique et citoyenne, qu'il doit rendre de l'argent public lorsque les engagements initiaux ne sont pas respectés.

Le PCF avait permis aux citoyennes et citoyens, dans la foulée de cette commission, d'interpeller le ministre de l'Économie pour que l'engagement de Michelin soit tenu. C'est désormais chose faite ! Le cas Michelin ne doit pas être isolé, prenons par exemple un autre cas aubois : Le Coq Sportif, là encore des millions d'euros d'argent public ont été versés sans aucune garantie, tout cela pour atterrir sur la situation où nous sommes aujourd'hui.

Cette commission devient ainsi, en moins d'un an, la plus rentable de la Ve République ! Ce remboursement démontre une chose essentielle : la conditionnalité des aides publiques n'est ni une utopie ni un slogan, mais une exigence démocratique, sociale et économique.

L'argent public ne peut plus servir à financer les délocalisations, les fermetures de sites, les licenciements, les dividendes et les rachats d'actions.

L'argent public doit servir l'emploi, l'industrie, les territoires et la transition écologique… pas les actionnaires.

Romilly - Cinéma à l'Éden

QUAND LA DÉMOCRATIE FAIT PEUR

La réalisation d'un multiplex prévue sur la zone Aéromia entraînant la fermeture de l'activité cinéma à L'Éden – équipement public de la ville – a suscité incompréhension et colère dans la population.

Par Joë Triché

Les 6000 signatures recueillies sur la pétition lancée par l'association de défense du cinéma à L'Éden en atteste.

Le maire et sa majorité ont refusé d'entendre cette colère et cette exigence des habitants de Romilly-sur-Seine et des environs, comme ils ont refusé l'organisation d'une consultation citoyenne permettant aux pour et aux contre de trancher la question.

Le vote c'est la démocratie nous a-t-on appris. Mais c'était trop demander au maire, lui qui a promis au promoteur les 60 000 entrées annuelles de L'Éden afin que le multiplex soit rentable.

Sur ce dossier, au moins, le déni de démocratie est sans limite.

On se souviendra qu'à un Conseil municipal il a refusé de donner la parole à l'association, afin qu'elle puisse faire prévaloir ses analyses et arguments.

Le maire a aussi refusé de répondre au courrier de Fethi Cheikh au nom des élus de gauche, lui demandant de permettre à chaque élu du Conseil municipal d'exprimer par un vote s'il était d'accord ou pas avec la fermeture de l'activité cinéma à L'Éden. Quoi de plus normal que cette décision soit en effet prise par le Conseil municipal et non dans le cadre d'un *« deal »* entre le promoteur et le maire.

L'avenir d'un équipement public ne peut pas se négocier en catimini au coin d'une table entre la poire et le fromage.

L'HUMEUR

de Michel Grossmann

UN JOUR DE L'AN PLEIN DE PROMESSES

Le jour de l'an est plein de promesses,
Avec quelques mots dit à l'emporte-pièce
On voudrait changer notre destinée,
Faire de notre avenir une œuvre mieux tissée,
Avoir le bonheur à portée de la main,
De la rose en avoir le parfum,
Respirer la liberté jusqu'à l'ivresse
Au malheur brûler la politesse.

De cet espoir nous en sommes comptables,
Ne le laissons pas filer comme le sable
Insaisissable entre nos doigts,
Il deviendrait alors un rêve de soie.
Un rêve secret comme une excuse
Du miroir il faut en déjouer la ruse.
Pour cela, Il ne suffit pas seulement d'y croire
Des lendemains qui chantent il faut en prendre sa part,

Pour que nos souhaits deviennent réalité,
Les noirs desseins les jeter au bûcher
En conjurant à jamais le mauvais sort
Pour que la vie devienne multicolore.
Ah ! si je pouvais, alléger votre peine
Pour vous prouver que je vous aime,
Je me renierai auprès de Lucifer
Qu'importe, on ne choisit pas son enfer.

En attendant que puis-je faire de mieux,
Vous souhaiter ce qu'il y a de plus merveilleux,
Avoir l'âme en paix et le bonheur intérieur
Prendre le temps de contempler les fleurs
Après tout le plaisir du bonheur est permis
Je vous adresse avec toute ma sympathie,
À vous tous, bonheur, amour et santé,
Je croise les doigts pour que cela soit exaucé.

L'OEIL DE GLEBE

LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail : Tél :

☐ **Soutien : 40 € ou plus.** 52 numéros Version papier et numérique.
Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)

☐ **20 €** 52 numéros Version papier et numérique.

Date : Signature

À retourner avec le règlement à :
La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

les Mousquetaires

Producteurs D'ICI

TOUS UNIS AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX

Intermarché

LE BILLET DE LOUIS MICHEL

QUAND LE FRIC ÉTOUFFE LA DÉMOCRATIE

La démocratie est un régime politique dans lequel le pouvoir appartient au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire de ses représentants.
En démocratie, l'existence d'institutions et de lois vise à protéger la population des dérives tyranniques ou dictatoriales que peut exercer une personne ou un groupe quelconque.
Ce qui est indispensable pour que la démocratie fonctionne, c'est de mettre à la disposition du peuple une information pluraliste et équitable afin que chacun puisse avoir une compréhension de la société.
Le rôle de l'information est de relater les faits et de proposer des analyses dont la pertinence serait censée aider à la réflexion. Comprendre le monde dans lequel on vit, mènerait à une conscience politique indispensable pour faire un choix lucide d'un vote correspondant à un monde ou une société à sa convenance.
Les médias sont un rouage important de la démocratie et devraient exercer un contre-pouvoir. En 1945, pour garantir l'indépendance de l'information à la soumission des puissances d'argent, la charte de la presse précisait que la loi devrait prendre des mesures *« de telle sorte que les partis et groupements ne puissent être dépossédés ou dominés par des groupements capitalistes »*.
Or l'esprit de cette loi est tombé dans les oubliettes. Depuis, l'influence des grandes fortunes sur les médias est démesurée, 93% des exemplaires de quotidiens nationaux vendus chaque jour, 60% de l'audience des télévisions et 50% de l'audience radio, sont sous leur influence. Ainsi la démocratie fait pschitt !
Dans ces médias, les journalistes, par conviction ou sous pression ne respectent pas ces missions d'objectivité et de ce fait manipulent l'opinion.
Idéologiquement inféodés aux patrons de presse milliardaires et très orientés à l'extrême droite pour la majorité, les médias permettent la banalisation des concepts politiques du pouvoir droitier et se transforment en porte-paroles du RN. La priorité est donnée *« aux fachos et pas à l'info »*.
Le bourrage de *« mou »* par le trucage et la manipulation quotidienne, les médias sont devenus la *« voix de son maitre »*, jamais les médias n'ont pesé un tel poids sur l'opinion publique.
Laisser un peuple décérébré politiquement c'est l'objectif des médias détenus par les Bouygues, Bolloré, Arnault, Dassault et consorts.
Comment s'étonner d'entendre journellement des banalités rabâchées, à l'envie par *« monsieur tout le monde »* qui ne sont que des régurgitations sans critique du vomi des médias. Rien d'étonnant quand la bêtise et l'ignorance sont le résultat de la pénurie d'idées.
Le tout relayé par l'influence grandissantes des réseaux sociaux, majoritairement utilisés par des comptes d'extrême droite, les effets délétères de leurs manœuvres se feront sentir au moment du vote.

Vous ne recevez pas *La Dépêche de l'Aube* le samedi dans votre boite à lettre ?

appelez le 3631

La Poste assume la mission de service public de la distribution des journaux et hebdomadaires afin de garantir le pluralisme par l'égal accès à l'information. Cette mission est mise à mal par de fréquents retards. ***Nous vous invitons à signaler tout problème d'acheminement*** de La Dépêche de l'Aube au **3631**.
(Service gratuit+prix d'un appel), le numéro mis à disposition des usagers de La Poste et à en informer La Dépêche à : **ladepechedelaube@wanadoo.fr**

La Dépêche de l'Aube

RENFORCER LA RÉGULATION DÉMOCRATIQUE DU NUMÉRIQUE

La décision de l'administration américaine de sanctionner par des restrictions de visa des responsables européens et des acteurs associatifs, dont Thierry Breton, en raison de leur rôle dans la régulation du numérique, constitue une ingérence inacceptable dans les choix démocratiques européens.

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

PAR LDA

Sous couvert de défendre la *« liberté d'expression »*, Washington cherche en réalité à protéger les intérêts des grandes multinationales du numérique, en contestant toute tentative de mise en cause de leur pouvoir économique, politique et culturel.
Cette offensive vise directement le cadre européen de régulation des plateformes numériques, et notamment le Digital Services Act (DSA).

Le Parti communiste français rappelle que :

- la régulation des plateformes numériques est légitime, nécessaire et urgente pour lutter contre la désinformation, la haine en ligne, l'évasion fiscale, l'exploitation des données personnelles et la mise sous tutelle du débat démocratique par les GAFAM ;
- aucune puissance étrangère n'a à dicter au peuple français les règles qu'il se donne pour protéger ses droits fondamentaux.

La régulation européenne actuelle demeure insuffisante.

Le DSA constitue un premier pas, mais il ne remet pas réellement en cause la domination structurelle des grandes plateformes, ni leur capacité à orienter les contenus, capter la valeur produite et imposer leurs règles aux citoyens comme aux États.

Face à cette situation, le PCF défend la nécessité :

- d'aller beaucoup plus loin dans la maîtrise publique et démocratique du numérique ;
- de renforcer les obligations des plateformes, en matière de transparence des algorithmes, de respect des droits sociaux et de pluralisme de l'information ;
- de construire de véritables alternatives publiques et coopératives aux monopoles privés du numérique.

Les pressions exercées aujourd'hui par l'administration américaine montrent précisément pourquoi une régulation renforcée est indispensable : parce que le numérique est devenu un enjeu de souveraineté démocratique, de libertés publiques et de justice sociale.

Le numérique doit être au service des peuples, et non des intérêts des multinationales ou des stratégies de puissance.

Pour cela, le PCF appelle les institutions européennes et le gouvernement français à ne céder à aucune intimidation, à engager une nouvelle étape de régulation ambitieuse, et à se donner enfin les moyens de construire notre destin économique et industriel non plus seulement dans une alliance *"occidentale"* qui nous place en position vassale vis-à-vis des États-Unis d'Amérique, mais bien en coopération avec l'ensemble des peuples du monde.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE VÉNÉZUÉLIEN

Le PCF condamne fermement l'annonce du président États-Unien Donald Trump de l'instauration d'un blocus naval contre le Vénézuéla, en violation du droit international. Il s'agit d'un exercice de force illégal contre un État souverain.

C'est une nouvelle et grave étape qui est désormais franchie dans l'offensive menée par Trump contre le Vénézuéla, après des années de mesures coercitives unilatérales et, au cours des derniers mois, le déploiement d'importants moyens militaires dans la mer des Caraïbes et le meurtre de dizaines de personnes par des frappes aériennes.

Ces sanctions frappent en premier lieu le peuple vénézuélien, déjà exsangue.

Nous le réitérons : les prétextes invoqués pour justifier ces attaques (lutte contre le narcotrafic, défense de la démocratie) ne trompent personne. Il s'agit bel et bien d'une agression impérialiste dans sa forme la plus crue, visant à rétablir la férule des États-Unis sur ce qu'ils considèrent comme étant leur arrière-cour.

Si elle s'exprime de la façon la plus brutale contre le Vénézuéla, cette agression concerne toute l'Amérique latine et la Caraïbe, comme l'ont récemment montré les ingérences directes dans les élections en Argentine ou au Honduras, les menaces contre la Colombie et l'aggravation du blocus de plus de 60 ans contre Cuba.

Nous l'affirmons clairement : les pays d'Amérique latine ne sont l'arrière-cour de personne ! Ce sont des peuples et des nations souverains, dont l'intégrité et les droits doivent être respectés et défendus par la communauté internationale dans son ensemble. Le peuple vénézuélien, qui doit pouvoir décider librement, démocratiquement et souverainement de ses destinées, sans ingérence, ni politique répressive.

Le PCF renouvelle son soutien au peuple vénézuélien et aux peuples latino-américains qui luttent pour leur liberté et leur dignité. Il appelle le gouvernement français à agir concrètement, avec d'autres, pour mettre un terme à cette agression et défendre le droit international, instrument essentiel de la paix dans le monde, piétiné par les puissances impérialistes et réactionnaires.

Parti communiste français, *Paris le 19 décembre 2025*

ANNONCES LÉGALES

Par AGE du 31/07/2025 les associées de la société :
HGC STABLES, SAS au capital de 1000 €
dont le siège social est situé 5 Grande Rue 10170 LES GRANDES CHAPELLES
immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 948 931 332
statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

DL2H FINANCEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros porté à 2 732 euros Siège social : 46 rue de la Paix 10000 TROYES 898 185 558 RCS TROYES

1. L'AGE des associés du 10 Novembre 2025 a décidé de réduire le capital social de 1 268 euros pour le ramener de 4 000 euros à 2 732 euros par voie de rachat et d'annulation de 1 268 actions. La Présidente a constaté en date du 04 décembre 2025 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.
2. Par décision du 05 décembre 2025, l'Associée Unique a décidé une augmentation de capital de 1 268 euros par incorporation de réserves. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000 euros).
3. Aux termes d'une décision en date du 05 décembre 2025, l'Associée Unique a pris acte de la démission de M David HERRGOTT de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
4. L'Associée Unique a également décidé de transférer le siège social du 46 rue de la Paix 10000 TROYES au 12 Rue de la Madeleine 10000 TROYES à compter du 05 Décembre 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS, la Présidente

A LIRE

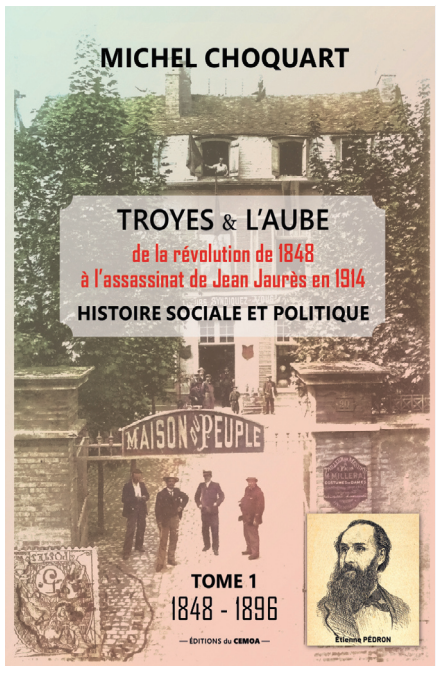

MICHEL CHOQUART

TROYES & L'AUBE

HISTOIRE SOCIALE ET POLITIQUE

39 €

disponible à La Dépêche de l'Aube

La Dépêche de l'Aube
www.ladepechedelaube.org

Éditeur : S.A.R.L Société Nouvelle La Dépêche de l'Aube (SARL 99 ans à compter du 26 décembre 1975)- **Capital social** : 304,90 €- **Siège social** : 22ter, Avenue Anatole France, 10000 TROYES- **Tél** : 03 25 73 32 82- **E-Mail** : ladepechedelaube@wanadoo.fr- **Gérant-directeur de la publication** : Pierre Mathieu. **Rédactrice en chef** : Camille Lainé. **Commission paritaire** : 1025 C 87 550- **Numéro ISSN** : 2263-1070 - **Dépôt légal** : Date de parution. **Abonnement 1 an** = 20 €. **Régie, publicité, annonces légales** : *La Dépêche de l'Aube* - **Impression** : *La Dépêche de l'Aube* 22ter Av Anatole France 10000 Troyes.